

Fiche actions 2.2. animée par l'Etat (DDT) Développer la prise en charge des ménages du PDALPD par les bailleurs sociaux

Constats	<p>Peu de lisibilité de la prise en charge des ménages du Plan par le parc social, malgré l'existence d'un outil d'enregistrement unique de la demande de logements sociaux (numéro unique).</p> <p>Pas de critères communs de qualification des ménages prêts à accéder au logement.</p>
Axes de travail	<p>Réaliser un diagnostic partagé sur le « prêt à accéder au logement », partager les risques, mesurer et travailler sur les coûts du logement social ...</p> <p>Travailler sur la définition de prérequis permettant de définir le prêt à accéder au logement. Un cadre connu et accepté permettrait de ne pas bloquer sur certaines situations individuelles.</p> <p>Travail partenarial attendu par les bailleurs sociaux concernant les ménages DALO, notamment concernant l'accompagnement.</p>
Actions à réaliser	<ul style="list-style-type: none">• Définir la notion de prêt à accéder au logement social pour les publics du Plan.• Partager les risques, notamment concernant les ménages DALO.• Mesurer et travailler sur le coût du logement social pour les ménages du Plan.

Fiche actions 2.2. Développer la prise en charge des ménages du Plan par les bailleurs sociaux

ACTIONS A REALISER

	Définir la notion de prêt à accéder au logement social pour les publics du Plan	Partager les risques, notamment concernant les ménages DALO	Mesurer et travailler sur le coût du logement social pour les ménages du Plan
Objectifs	Veiller au traitement équitable des demandes de logement social. Favoriser et faciliter l'accès au logement autonome dans le parc social des publics du Plan. Améliorer la fluidité des dispositifs d'hébergement. Partager et améliorer la connaissance des personnes prêtes à accéder au logement en lien avec les bailleurs sociaux.	Faciliter l'accès et le maintien dans le logement des ménages du Plan. Concilier mixité sociale et droit au logement. Mieux connaître et mieux prendre en compte les demandeurs prioritaires DALO.	Améliorer la connaissance des loyers et des charges pour mieux identifier le besoin de logements à loyer bas. Mettre en adéquation l'offre et la demande.
Travail à réaliser	Recueillir auprès de chaque bailleur social les conditions d'examen des demandes de logement et d'attribution de leur parc. Parvenir à une définition commune formalisée et contractualisée du « prêt à accéder au logement » pour les publics du Plan. Articuler avec les dispositifs d'accès au logement (ex : aides à l'accès, accompagnement social ...).	Définir les termes du partage du risque. Recenser les moyens internes aux bailleurs sociaux et aux différents partenaires sur la prévention du risque et la complémentarité entre partenaires (politique de prévention des impayés ...). Recenser les bonnes pratiques et diffuser l'information. Réaliser une étude sur les ménages sollicitant DALO, relogés par DALO, les effets induits, les limites et proposition d'amélioration.	Réaliser une cartographie de l'offre du parc social et de ses coûts (loyer et charges). Inciter les délégataires et les bailleurs sociaux à accentuer et pérenniser l'effort en matière de construction de PLAI et de logements à basse consommation énergétique. Recenser les différentes actions existantes sur la maîtrise des charges, diffuser l'information et contractualiser pour l'utilisation de ces outils pour les publics du Plan. Le cas échéant, développer des actions de prévention sur l'utilisation des fluides.
Partenaires associés	DAST, DDCSPP, délégataires de l'aide à la pierre, partenaires du secteur de l'hébergement, du logement, bailleurs sociaux, fournisseurs d'énergie.		
Calendrier prévisionnel	Conditions d'examen des demandes et des attributions : 2013 Définition commune : 2013 Articulation : tout au long du Plan.	Recensement des moyens et des bonnes pratiques, diffusion de l'information : 2013 Etude/ménages DALO : 2014.	Cartographie de l'offre : 2013 Incitation/PLAI et logements à basse consommation énergétique : tout au long du Plan Charges locatives : 2013-2014.
Indicateurs de réalisation	Recueil des conditions d'examen des demandes et d'attribution. Définition de la notion de prêt à accéder au logement.	Nombre de ménages en difficulté ayant accédé ou étant maintenus dans le logement social et mesures mobilisées. Evolution du profil des ménages relogés par DALO et mesures mobilisées.	
Etat d'avancement de l'action			
Suite à donner à l'action			